

ECHALLENS



AUTREMENT

Association pour la Sauvegarde  
d'Echallens  
Ch. De la Pépinière 2b

1040 Echallens

Echallens, le 22 juin 2021

**Concerne : votre courrier du 1<sup>er</sup> juin 2021**

Chère Madame Bloch, chers Membres de l'ASE,

Tout d'abord, nous tenons à vous remercier pour votre courrier du 1<sup>er</sup> juin dernier qui a retenu toute notre attention. Les membres de notre mouvement se sont rencontrés en date du 21 juin ce qui nous permet aujourd'hui de vous présenter la position du mouvement Echallens Autrement à l'égard de votre interrogation « Quel avenir pour le patrimoine challennois ? ».

Notre commune a, en effet, la chance de compter parmi son patrimoine deux périmètres classés « A » par l'inventaire fédéral des sites construits à protéger en Suisse (ISOS). Lorsqu'un Etat met à disposition des moyens financiers pour recenser le patrimoine dans notre pays, nous ne pouvons que regretter que cet effort ne soit pas automatiquement et activement soutenu par nos autorités cantonales qui finalement laissent au bon vouloir des communes la tâche de se prononcer sur la préservation de sites recensés.

Dans le cas d'Echallens, cette question aurait dû être adressée à l'occasion de la révision du plan directeur communal (PDCom) et du plan d'affectation (PA) qui aurait dû intervenir en début de la législature 2016-2021 selon les engagements pris par notre Syndic de l'époque, Jean-Paul Nicoulin, lors de la précédente législature. Ces outils sont indispensables pour offrir une vision de notre Bourg et définir une stratégie d'aménagement globale conforme aux défis actuels et à venir. De plus, cela garantirait une prise de position claire à l'égard de ces zones à préserver selon ISOS.

Le mouvement Echallens Autrement est en faveur de la préservation de tels sites et serait également en faveur de geler tout développement supplémentaire des zones vertes de notre commune, le temps de finaliser le PDCom et le PA et ainsi, d'être en mesure de proposer une vision globale de notre Bourg à ses habitants.

Notre nouvel engagement au sein du Conseil communal nous permettra d'aborder, dès la rentrée, ces questions avec nos nouvelles autorités qui, on l'espère, seront à l'écoute de ces questions toutes légitimes.

Nous vous prions d'agréer, chère Madame Bloch, chers membres de l'ASE, nos salutations les meilleures.

Corinne Farquharson  
Présidente de EA